



Centre jeunesse  
Chaudière-Appalaches



LE RÉSEAU DES  
ENTREPRISES EN SANTÉ

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### LE CENTRE JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES OBTIENT LA CERTIFICATION « ENTREPRISE EN SANTÉ-ÉLITE »

**Lévis, le 1<sup>er</sup> juin 2010** – Le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches a annoncé fièrement aujourd'hui qu'il a obtenu la certification « Entreprise en santé-Élite » décernée par le Bureau de la normalisation du Québec (BNQ).

L'annonce s'est faite en présence notamment, de la ministre déléguée aux Services sociaux, Madame Lise Thériault, de représentants de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches et du ministère de la Santé et des Services sociaux, du Bureau de la normalisation du Québec et du GP<sup>2</sup>S.

La norme « Entreprise en santé » vise le maintien et l'amélioration durable de l'état de santé des travailleurs dans les organisations et entreprises du Québec. Le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, premier établissement public au Québec à recevoir une telle certification, souscrit à une telle orientation.

Dans le contexte actuel de rareté de la main-d'œuvre, afin de pouvoir continuer à soutenir les enfants, les jeunes et les familles en difficulté de Chaudière-Appalaches, l'établissement y a vu une occasion d'attirer de nouveaux employés et aussi de maintenir à son emploi du personnel engagé et fier d'appartenir à une organisation reconnue pour la qualité de son milieu de travail.

« Le personnel du CJCA travaille à concrétiser l'une des plus belles missions, soit celle de la protection, de la réadaptation et de la réhabilitation de nos enfants. Nos intervenants agissent dans un contexte d'autorité et sont confrontés quasi quotidiennement à la détresse humaine. C'est pourquoi il faut s'assurer, comme employeur, que notre personnel soit en bonne santé physique et en bonne santé mentale afin qu'à son tour, il puisse être pleinement disponible à prendre soin de la santé et du bien-être des plus vulnérables de notre société », a commenté le directeur des services professionnels et des ressources humaines, Monsieur Patrick Simard.

L'établissement anticipe aussi une diminution des coûts associés à la non-santé du personnel. Un meilleur état de santé et de mieux-être de son personnel se répercutera de manière positive sur le budget de l'établissement, un investissement rentable dans le contexte actuel des finances publiques serrées.

« Derrière ce sceau, il y a un établissement déterminé qui a su, tout au long de ce processus, rallier ses employés, les impliquer, les mobiliser et bâtir un sentiment d'appartenance et de fierté. Je vous invite à jouer un rôle d'ambassadeur et à inciter les autres établissements de la région à s'investir dans une telle démarche, exigeante je le conçois, mais qui en finale apportera de bons résultats face à la rétention et l'attraction de personnel », a commenté la présidente-directrice générale par intérim de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Madame Dyane Benoît.

Pour Monsieur Roger Bertrand, président du GP<sup>2</sup>S, Groupe de promotion pour la prévention en santé en milieu de travail et instigateur de la norme au Québec : « Cette première certification pour une organisation publique va dans le sens de notre mission d'inciter tous les employeurs à intégrer des programmes structurés de prévention et promotion de santé basés sur les meilleures pratiques. C'est pourquoi le groupe a initié le développement de la norme « Entreprise en santé ». Il soutient et facilite la tâche des employeurs à cet effet. La norme « Entreprise en santé » constitue un excellent guide pour passer à l'action, car elle a été développée rigoureusement par des experts du domaine et est enlignée sur les meilleures pratiques. »

« La fierté d'avoir obtenu cette certification aura un impact sur la qualité des services offerts par le CJCA. Ultiment, ce sont les familles en difficulté de la région qui en bénéficieront », ont conclu Madame Majorie Asselin et Monsieur Pierre Cloutier, respectivement vice-présidente du conseil d'administration et directeur général du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches.

-30-

Source :  
Geneviève Dion  
Responsable des communications  
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches  
418 837-1930, poste 209, 1 800 461-9331, poste 209  
Genevieve\_Dion\_@ssss.gouv.qc.ca  
www.cj12.qc.ca



Sur la photo, lors de l'annonce, M. Jean Rousseau (extrême gauche) du Bureau de la normalisation du Québec et M. Roger Bertrand (extrême droite) du GP<sup>2</sup>S remettant respectivement la certification « Entreprise en santé-Élite » et un trophée reconnaissance aux représentants du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, MM. Pierre Cloutier et Patrick Simard, en présence de la ministre déléguée aux Services sociaux, Madame Lise Thériault, de la vice-présidente du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, Madame Majorie Asselin et de la présidente directrice générale par intérim de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Madame Dyane Benoît.